

AU SOMMAIRE

SPORTS ET LOISIRS DE NATURE : DE QUOI PARLE-T-ON ?	2
UNE PRATIQUE EN VOGUE, UN TERRITOIRE IDOINE ?	3
COHABITATION SPORTS ET ENVIRONNEMENT : EXEMPLE DU PILAT	4
DÉPARTEMENT DE LA LOIRE, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES SPORTS DE NATURE	8
COURSE D'ORIENTATION	10

LOISIRS & SPORTS DE NATURE

COMMENT LE TERRITOIRE LIGÉRIEN RÉPOND-T-IL AUX BESOINS DE SES HABITANTS ?



SaintÉLyon®, Pôle France de Course d'Orientation, SwinRun des Gorges de la Loire, Raid nature 42, Tour du pays roannais ou plus simplement multiples GR et pistes de VTT dans le parc naturel régional du Pilat, du Livradois Forez prenant naissance ou traversant le cœur des villes..., le département de la Loire est un formidable terrain de jeu et une vitrine pour la pratique des

sports et des loisirs de nature ; des disciplines diverses en plein essor dans un contexte sanitaire où tout un chacun a pu mesurer l'avantage d'accéder à la nature et à la liberté de déplacements. Ces activités outdoor s'inscrivent dans un contexte de fort enjeu de préservation environnementale et de développement d'un tourisme orienté sur la nature. Comment nos territoires

s'y adaptent-ils et incitent-ils à leur développement ? Cette publication apporte des éléments sur la définition de ce que sont ces disciplines d'extérieur, leur pratique dans notre département, et les problématiques que posent leur développement pour nos territoires.

SPORTS ET LOISIRS DE NATURE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les activités sportives de nature* se définissent sur la base d'un critère principalement environnemental, c'est-à-dire des activités se pratiquant en extérieur, et ne nécessitant pas, a priori, d'infrastructure spécifique. De manière générale, une activité sportive de nature n'a pas lieu au sein d'un équipement sportif dédié, mais se réalise dans un équipement dit « par appropriation » ou « par adaptation »** telle une plage ou une place publique ; les sports collectifs sont dès lors exclus. On retient ainsi « tous les sites naturels, espaces urbains ou domestiques utilisés » pour ladite pratique, tout comme chaque lieu en milieu naturel « que l'intervention humaine a rendu propre à la pratique »*** (par exemple, les sentiers de randonnée ou les pistes de ski de fond). A cette définition, il est convenu d'intégrer les activités de cycles, et certaines activités motorisées (karting, bmx, moto sur circuit...). Le tableau ci-contre dresse un inventaire des différentes disciplines; **En bleu** figurent les pratiques possibles dans le département.

* Le code du sport (art.L311-1) définit les sports de nature comme toutes les activités s'exerçant dans des espaces ou sur des sites et itinéraires pouvant comprendre des voies, des terrains et des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux.

** et *** François Vigneau, 1998, les Espaces du sport

LES SPORTS DE NATURE, QUELS INTÉRÊTS POUR NOS RÉGIONS ?

Au-delà du fort intérêt éducatif**** et de l'apport essentiel à la santé que représente la pratique du sport, ils se positionnent comme un véritable enjeu, notamment économique pour les territoires ruraux.

Alors que 52% des séjours en région Auvergne-Rhône-Alpes donnent lieu à une activité touristique****, le développement et l'encadrement des sports de nature sont une

opportunité pour favoriser l'attractivité des territoires ruraux ou de montagne. Le tourisme de pleine nature et les loisirs associés répondent aux demandes d'une clientèle en recherche de nouveauté, de sensation et de découverte ; une clientèle sensible à des thématiques comme le développement durable ou le respect de l'environnement, ancrées dans les principes des sports de nature.

Les sports de nature sont aujourd'hui pleinement pris en compte dans les politiques d'aménagement, d'accessibilité et de promotion, et peuvent servir de vecteurs de notoriété pour les territoires ruraux.

**** www.sportsdenature.gouv.fr/education

***** Source : Auvergne Rhône Alpes Tourisme

Accrobranche	Equitation	Parachutisme, base jump	Snorkeling
Alpinisme (hors ski)	Escalade	Parapente, deltaplane	Spéléologie
Apnée, plongée libre	Footing, jogging	Parkour, free run	Stand up paddle
Aquathlon	Karting	Pêche sportive	Street workou
Automobile	Kite surf	Planche à voile	Surf de neige
Avion, ULM	Longe côte	Plongée sous-marine	Surf et glisse sur vague
Aviron	Luge	Rafting	Swimrun
Biathlon	Marche athlétique	Randonnée pédestre	Trail
BMX	Marche nordique	Raquette à neige	Triathlon
Canoë-kayak et sports de pagaie	Moto sur route ou circuit	Roller, trottinette	Vélo free style
Canyoning	Moto tout-terrain, quad	Run and bike	Vélo sur route
Cerf-volant	Motonautisme, jet ski	Skateboard	Via ferrata
Combiné nordique	Motoneige	Ski alpin, ski freestyle	Voile
Course d'orientation	Nage en eau vive, hydrospeed	Ski de randonnée	Vol à voile
Courses ludiques et à obstacles	Nage, natation	Ski nautique	VTT
Duathlon			

 praticable dans le département

 non praticable

UNE PRATIQUE EN VOGUE, UN TERRITOIRE IDOINE ?

En 2018, 55% des Français déclarent avoir pratiqué au moins une activité outdoor*. 47% des pratiquants sportifs réguliers font leur activité principale en plein air. La randonnée pédestre est l'activité la plus prisée (23%), puis la natation (17%), suivie de la course à pied (16%) et ensuite le vélo, qu'il soit sur route (10%) ou tout-terrain (8%). Les trois familles marcher-courir, nager et rouler sont donc les plus attractives.

Notre département offre un environnement idéal pour ces pratiques, tel que le trail, discipline emblématique de l'explosion croissante des sports pratiqués dans un cadre naturel. La SaintéLyon®, plus vieux trail de France, lancé en 1952 en tant que randonnée puis devenu course en 1971 a ainsi vu sa fréquentation multipliée par 10 depuis les années 2000, distribuant entre 15 000 et 17 000 dossards lors des dernières éditions, soit le plus grand nombre alloué à une course de nature en France**.

Le trail et les courses en extérieur ont su capter un public urbain, plus âgé, 57% des pratiquants ont plus de 35 ans, et de plus en plus féminin. Une discipline qui attire par sa capacité à associer effort et plaisir de découvrir le milieu naturel***. Ce que nous confirme Cédric Gazulla, stéphanois champion de France du 100 km sur route 2018 et dont le Pilat ou les Gorges de la Loire sont des terrains d'entraînement privilégiés, « *j'ai toujours aimé pratiquer du sport, surtout en extérieur comme le vélo que je faisais en famille. La course à pied est venue plus tard vers 30 ans,*

et je me suis tourné rapidement sur la course en nature. Le fait d'être en forêt, autour d'un plan d'eau, sur un sommet, me permet d'être simplement heureux. Heureux de voir différents paysages, croiser des animaux, et loin des sollicitations de la vie quotidienne. »

Avec son relief particulier, ses composantes paysagères variées (massif montagneux, plaine, fleuve), la Loire est un territoire adapté et attractif pour les sports de nature ; dans une région où plus de la moitié des séjours touristiques font l'objet d'une activité de pleine nature. **Forte de ses 7 800 kilomètres**** de randonnées labellisées, de ses 7 itinéraires de grande randonnée (GR®) et de 2 GR® de pays, la pratique de la randonnée est en pleine expansion dans la Loire.** Le comité Loire FF Randonnée avait recensé 228 rando-campagnardes® en 2019, mobilisant 173 950 marcheurs, en augmentant de 11% par rapport à une moyenne entre 2009 et 2018.

Mais la Loire n'est pas qu'un territoire de randonnée : **9 bases nautiques et ports de plaisance** installés tout au long du fleuve, plus de **300 voies d'escalade** sur différents massifs, 10 parcours aventure, **115 clubs équestres, le plus grand domaine VTT de France** (site des Bois Noirs), 1 station de sport d'hiver avec 15 pistes de ski alpin, 2 domaines nordiques avec 22 pistes de ski de fond*****
...Une offre large et variée sur l'ensemble du territoire (La carte en pages centrales retranscrit de manière synthétique cette offre).

25 500 licenciés* dans la Loire
(fédération de sports de nature)
dont **49% de femmes**



7 180
Équitation



4 630
Randonnée pédestre



2 070
Montagne et escalade



1 760
Cyclisme



1 520
Cyclotourisme

* Source : institut national de la jeunesse et de l'éducation prioritaire du sport

Une offre qui favorise l'essor de certaines disciplines pour lesquelles le département recense des athlètes de très haut niveau comme l'escalade, la course d'orientation ou le trail : citons par exemple Adeline Roche, championne du monde de trail en 2015 ou Thierry Gueorgiou, 14 fois titré aux championnats du monde de course d'orientation.

* Source : baromètre national des pratiques sportives 2018, ministère des Sports

** Source : <https://www.ouest-france.fr/sport/running/running-la-saintelyon-le-plus-vieux-trail-de-france-5401329>

*** Source : <https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com>

**** Dont 5 700 km inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

***** Source : Le Tourisme dans la Loire en 2019, Agence de développement touristique de la Loire

I L'EXEMPLE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

COHABITATION ENTRE SPORTS DE NATURE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le parc du Pilat, fondé en 1974, associe 47 communes entre Loire et Rhône autour d'une charte qui définit un projet de territoire pour 15 ans, charte que le parc entreprend de réviser d'ici 2025.



RENCONTRE AVEC AXEL MARTICHE, DIRECTEUR ADJOINT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Comment le parc associe-t-il ses objectifs de préservation environnementale et l'accueil du public ?

Le parc doit croiser ses 2 missions : préserver et valoriser les patrimoines naturels ou culturels, et l'accueil et l'éducation des publics. Historiquement, depuis la création du parc (labelisé en 1974 ndlr), l'un des sujets émergents a été l'accompagnement du développement d'activités de pleine nature.

Cette articulation se concrétise notamment dans la gestion en direct du réseau d'itinéraires de randonnée, pédestre, équestre ou cycliste. Ce réseau de 1 500 kilomètres a trois objectifs : développer une offre sécurisée, susceptible d'intéresser les touristes et les excursionnistes, valoriser les patrimoines via des tracés offrant des points de vue ou des accès à des sites remarquables et enfin canaliser les flux afin de limiter les impacts sur l'environnement. Le parc propose également à chaque commune constituante de travailler sur 3 itinéraires, appelés circuits en boucle des communes et pour lequel il les accompagne dans la conception, le fléchage et la communication (plaquette et site internet), la commune se chargeant ensuite de l'entretien du circuit.

Le parc intervient également indirectement dans la contribution ou l'incitation au développement de structures, tels que le site en eaux vives de Saint-Pierre-de-Bœuf, l'espace nordique des monts du Pilat ou le pôle vertical de Planfoy. Des sites gérés principalement par les communautés de communes qui permettent de proposer une offre structurée, sécurisée et variée adaptée aux flux de visiteurs.

Le parc, qui ne dispose pas de pouvoir de police, a pour objectif de convaincre plutôt que de contraindre et pour se faire se présente comme une structure de conseil pour les collectivités dans l'accompagnement quant au développement de nouveaux espaces. Par exemple, le récent pôle du trail de Saint-Régis-du-Coin* (inauguré le 6 avril 2019) pour lequel il fallait associer la pratique sportive mais aussi les offres d'hébergement ou de restauration pour les pratiquants.

* <https://poletrail.fr/>





Comment le parc arrive-t-il à estimer la fréquentation et à mesurer l'impact que peut avoir l'usage sur l'environnement ?

C'est très difficile à mesurer, le parc s'est associé à l'office de tourisme du Pilat pour se doter d'un observatoire du tourisme. La fréquentation des sites naturels est très complexe et les flux importants observés post crise sanitaire ont mis en avant le besoin de mieux connaître les usages. Les sites emblématiques tels que le crêt de la Perdrix ou le crêt de la Chèvre font ainsi l'objet d'installation d'éco-compteur pour permettre en 2021 d'étalonner les flux de fréquentations.

Au sortir du confinement du printemps 2020, des pics de fréquentation inédits ont été observés, principalement sur les espaces sommitaux mais pas exclusivement. Ces afflux ont pu engendrer des tensions entre

randonneurs, propriétaires, agriculteurs, forestiers ou habitants. Si l'impact environnemental reste modéré. Si l'impact environnemental reste faible, le parc doit rester vigilant sur la gestion des pratiques : dégradation des espaces forestiers par les VTT, apparition de nouvelles sentes par des randonneurs ne respectant pas les balisages...Le parc est ainsi partenaire de la plateforme Suricate qui permet à chaque pratiquant d'un sport de nature de signaler un problème d'ordre environnemental ou de signalétique rencontré lors de son activité.*

Comment la future charte du parc (qui devra être signée d'ici 2025 ndlr) s'associera-t-elle aux sports de nature ?

La révision de la charte accordera une place importante à l'interface entre fréquentation, accueil du public et gestion des patrimoines naturels pour

guider les orientations et les ambitions du territoire. Mais ce renouvellement est prévu pour 2025, avec un objectif à 2041, ça reste du moyen terme.

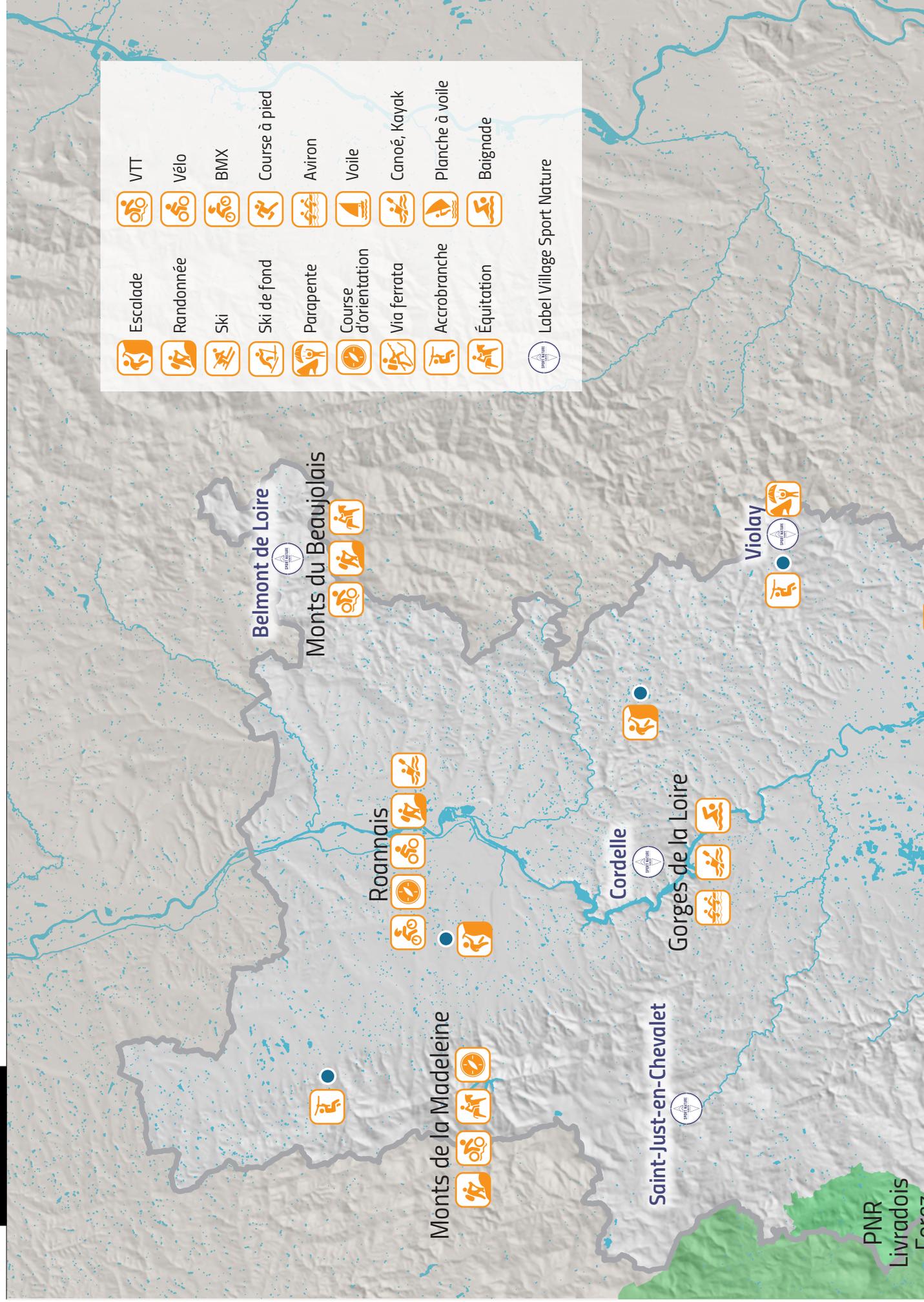
*Avant cela, le parc a été retenu dans le cadre du dispositif "Avenir, Montagne et Ingénierie"** qui propose aux territoires de moyenne montagne de revoir leur dispositif de développement touristique. Le parc a donc 2 ans pour travailler sur différents enjeux (transition climatique, biodiversité, écologie...) mais surtout sur un enjeu essentiel pour le parc du Pilat : le devenir des espaces de nature de moyenne montagne à proximité de bassins urbains densément peuplés. Le parc régional du Pilat ayant cette singularité d'avoir des communes fortement urbanisées, telles que Saint-Etienne ou Saint-Chamond, en partie classées dans son périmètre.*

* <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

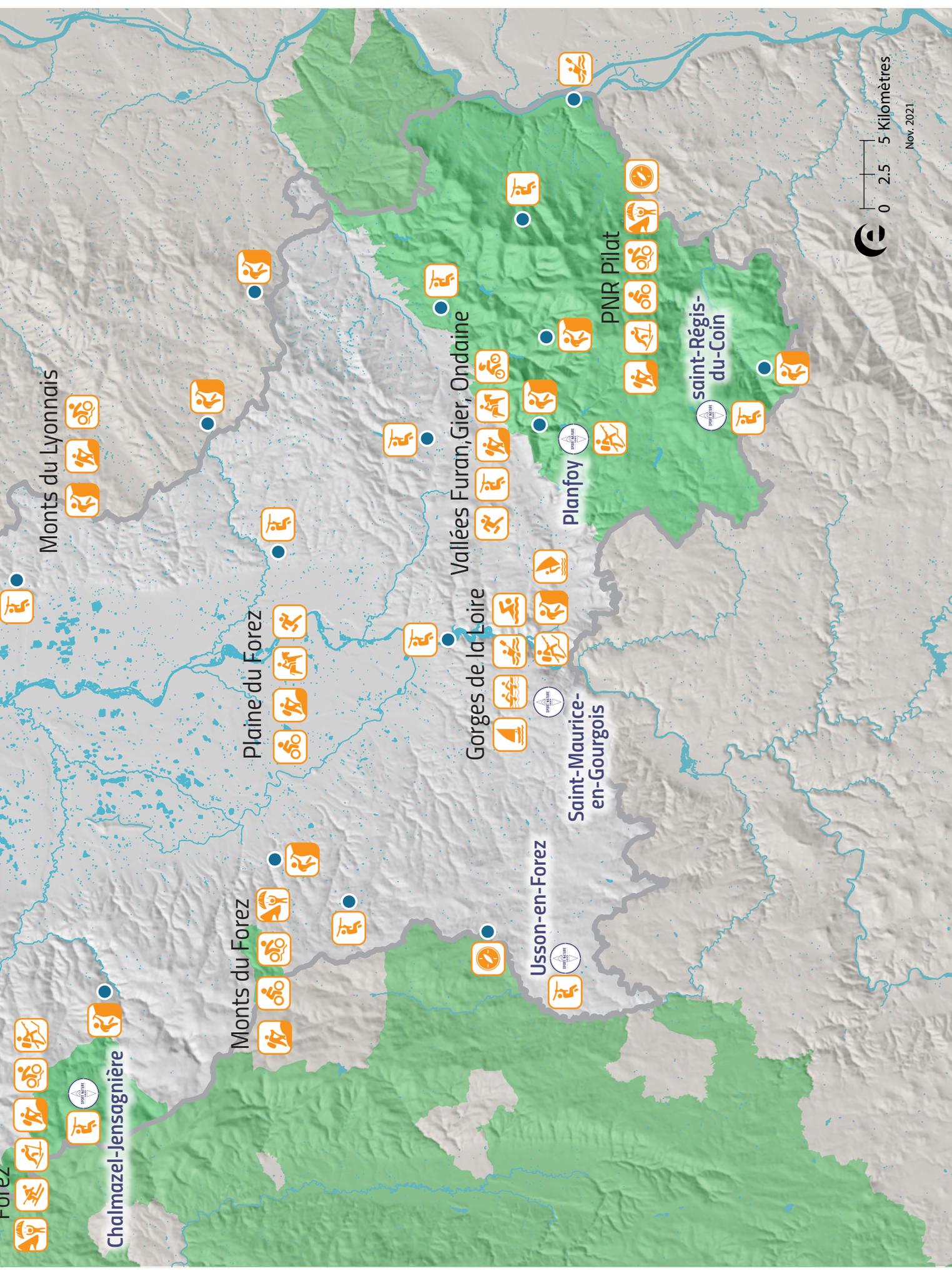
** <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/avenir-montagnes-ingenierie>

Localisation des pratiques sportives de nature

Observatoire des équipements



- | | | | |
|--|----------------------------|--|-----------------|
| | Escalade | | VTT |
| | Randonnée | | Vélo |
| | Ski | | BMX |
| | Ski de fond | | Course à pied |
| | Parapente | | Aviron |
| | Course d'orientation | | Voile |
| | Via ferrata | | Canoë, Kayak |
| | Accrobranche | | Planche à voile |
| | Équitation | | Baignade |
| | Label Village Sport Nature | | |



LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES SPORTS DE NATURE ACCESSIBLES À TOUS



Depuis 1983, les départements disposent de compétences dans le domaine de la randonnée*. En 2004, la compétence a été élargie à l'ensemble des sports de nature, afin d'en accompagner et d'en maîtriser le développement. Pour mieux comprendre le rôle du département de la Loire dans cette thématique, rencontre avec Olivier Melin, directeur sport et jeunesse.

AIDES ET SUBVENTION

"Le Département est doté d'un budget de 6,3 millions d'euros alloué aux sports et à la jeunesse". Dans ce cadre, il intervient sur différents aspects : aide au mouvement sportif fédéral, aide aux sportifs de haut niveau, aide aux cadres techniques, aide au développement des sports de nature, sponsoring des clubs professionnels, mise en place d'une politique jeunesse...

Pour les sports de nature, les aides sont plurielles. D'une part, on retrouve celles proposées à toutes les disciplines sportives : appui aux comités départementaux et aide aux recrutements de cadres techniques, le soutien aux manifestations sportives dont le rayonnement dépasse l'échelle locale, l'aide aux clubs de haut niveau ou aux sportifs de haut niveau sur la base de performances aux Interclubs ou sur les performances individuelles au niveau national et international. D'autre part, les aides spécifiques attribuées par conventionnement sur 3 ans pour 4 disciplines : montagne/escalade,

canoë-kayak, course d'orientation et l'handisport. Pour l'escalade et le kayak, il s'agit d'appuis dans le domaine de la formation, de l'aménagement de site, du conseil aux collectivités et de l'animation ; pour la course d'orientation, il s'agit de réaliser des cartes de différents niveaux (de l'initiation au haut niveau), et pour la pratique handisport, l'aide porte sur l'accompagnement et l'organisation des disciplines tels que le fauteuil tout terrain, le ski, ou la joëlette. Le département soutient également le développement de raid handisport.

PROMOTION ET LABEL

"Afin de promouvoir et d'inciter à la pratique des sports de nature, le Département met en place un calendrier d'évènements sports et nature". L'objectif visé est d'avoir au minima un évènement par discipline avec un panel le plus large possible : swim'run, vertirock, cross-triathlon, loire paddle trophy, bike&troc ou encore le raid nature 42 (voir zoom sur cette épreuve) font partie de ces évènements, avec une volonté d'associer les sportifs de haut niveau (compétition ou partenariat) et l'initiation et la découverte pour le grand public.

Le Département a également lancé en 2017, sur la base de l'agenda 21, le label Village Sport Nature, partant d'un constat que l'offre était multiple mais très hétérogène sur le territoire, et qu'en contrepartie, il y avait une vraie volonté de qualité et d'information. Ce label dédié aux communes rurales

compte déjà neuf membres et une nouvelle consultation a été lancée à l'automne 2021.

Pour satisfaire à ce label, les usagers doivent pouvoir accéder à un vestiaire ou un espace d'accueil, disposer d'une offre d'hébergement et de restauration à proximité, et avoir la possibilité de pratiquer au moins 3 activités de pleine nature différentes, en autonomie ou accompagné. De plus, la commune s'engage à organiser un évènement sportif par an. Le Département incite également ces communes à obtenir des labels de fédération sportive (vtt, trail...) car les exigences sont proches et permettent aux communes d'améliorer leur visibilité.

En parallèle de ce label, le Département a mis en place les spots de pleine nature pour les espaces dédiés à la pratique sportive en milieu naturel, la base nautique de Saint-Victor-sur-Loire ou la base de loisirs de Saint-Just-Saint-Rambert rentrent, par exemple, dans ce cadre.

* Via le PDIPR, plan départementale d'itinérance de promenade et de randonnée

** Repérable sur la carte de synthèse, il s'agit des communes labellisées de Saint-Régis-du-Coin et Violay, et en cours de labellisation : Usson-en-Forez, Saint-Maurice-en-Gourgois, Cordelle, Chalmazel-Jeansagnière, Planfoy, Belmont-de-la-Loire et Saint-Just-en-Chevalet

COMMUNICATION ET ANIMATION

Le Département s'appuie sur l'agence Loire-tourisme pour communiquer sur les pratiques disponibles dans le territoire.

Le Département accompagne également les villages moins structurés en leur proposant des animations où l'objectif premier est d'initier et faire découvrir les sports de nature tout en respectant l'environnement. C'est dans ce but que ces animations sont souvent organisées à proximité d'espaces naturels sensibles.

Le département diversifie également ses actions pour faire connaître le territoire à travers le sport : création du Team Loire Sport Nature, parrainé par Arthur Forissier*, triathlète de haut niveau, et dont l'objectif est la participation à des épreuves organisées dans la Loire afin de pouvoir communiquer et les promouvoir sur les réseaux sociaux, organisation de journées multisports jeunes à Chalmazel pour faire découvrir une quinzaine de disciplines dans un cadre naturel, implication dans Terres de Jeux 2024** grâce à l'ouverture aux nouveaux publics et l'incitation à la pratique, ou encore organisation de challenge Strava@***. Ce challenge, dédié au vélo et au running, a montré que, pour ces disciplines, le sport de nature était aussi une pratique « de proximité ». Le sportif ne recherche pas obligatoirement la découverte de nouveaux espaces mais plutôt la liberté de pratiquer à côté de chez soi, ce constat a été observé via le challenge, où les tronçons à proximité des pôles urbains ont connu un franc succès, alors que les challenges moins accessibles ou plus éloignés ont été délaissés.

* Champion du monde de triathlon cross en 2019 en Espagne

** Label mis en place en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024, il est destiné à tous les territoires. Il valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et ainsi s'engager dans l'aventure des Jeux

*** Strava est une application mobile permettant d'enregistrer des activités sportives via GPS. Elle offre la possibilité d'enregistrer des performances sur des tronçons donnés et ainsi de comparer ses performances à celles d'autres athlètes professionnels ou amateurs



Le Raid Nature 42, dont la 15^{ème} édition vient de se dérouler à Saint-Héand en septembre, est une vitrine exceptionnelle pour les sports de nature accessibles dans notre territoire. Organisé par le comité départemental olympique et sportif Loire, en association avec les comités départementaux, et avec le soutien du département de la Loire, ce raid se déroule chaque année dans une nouvelle commune permettant aux participants d'associer plaisir sportif et découverte du patrimoine.

Ce raid est organisé par équipe de 3, et par niveau de difficultés choisies : sportif, découverte, famille et handisport. **La Loire étant le seul département français à organiser une manifestation de la sorte pour l'handisport.** En constante évolution, de 60 équipes à sa création à plus de 200 équipes cette année dont 15 équipes handisport, l'aventure associe plusieurs sports de nature.

L'édition 2021 dans sa version sportive proposait un parcours de 70 km associant run&bike, vtt en orientation, course d'orientation, trail et des disciplines de précision. La version handisport se déclinait en 4 épreuves sur 15 km: carte aux trésors en joëlette* ou fauteuil, activité de descente tout terrain en FTT, Cimgo, fauteuil ou debout, trail et course d'orientation en joëlette ou fauteuil.

* La Joëlette est un fauteuil tout terrain monoroue qui permet la pratique de la randonnée ou de la course à toute personne à mobilité réduite ou en situation de handicap, enfant ou adulte, même très lourdement dépendant, avec l'aide d'au moins deux accompagnateurs. La société qui la commercialise est implantée à Roche-la-Molière.

I LA BONNE PRATIQUE DU SPORT DE NATURE DANS NOTRE TERRITOIRE L'EXEMPLE DE LA COURSE D'ORIENTATION

La course d'orientation* compte environ 10 000 licenciés en France, mais cette discipline est parfaitement ancrée dans le paysage ligérien, forte de 285 licenciés et d'une implantation historique à Saint-Etienne depuis 1975.



**ENTRETIEN AVEC
OLIVER TARDY,
PRÉSIDENT DU**

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE COURSE D'ORIENTATION
DE LA LOIRE ET LICENCIÉ
AU SEIN DU CLUB NATURE
ORIENTATION SAINT-
ETIENNE**



**Comment s'organise la
course d'orientation dans la
Loire ?**

Quatre clubs sont réunis au sein du comité départemental : Nature Orientation Saint-Etienne, Orientation Express 42 à Pélussin, Boussole en Forez à Montbrison et Côte roannaise raid aventure à Renaison. La discipline associe des amateurs, des bénévoles et des sportifs de très haut niveau. Le pôle France historiquement hébergé à Saint-Etienne, a désormais une antenne ligérienne au Bessat, même si la plupart des sportifs sont en étude à l'INSA de Lyon. Une discipline en développement constant puisque nous avons enregistré une centaine de nouveaux licenciés dans les dernières années.

Les terrains d'entraînement sont principalement dans le Pilat, mais cela peut être dans les Monts du Forez ou d'autres villages, voire des centres-villes car la discipline peut également s'organiser à travers des parcours urbains. L'entraînement de semaine peut se dérouler dans les parcs urbains tels que celui de Montaud tandis que les entraînements de week-end se tiennent le plus souvent dans le Pilat pour limiter les déplacements motorisés.*

La Loire offre une variété de paysages et de terrains qui en fait un territoire idoine pour la pratique, le site de Chalmazel par exemple ressemble aux terrains scandinaves, région reine de la discipline. Néanmoins cela nécessite de respecter le milieu et les espaces sensibles.

* La course d'orientation fait l'objet d'un championnat du monde annuel, une année l'évènement a lieu dans un cadre nature généralement forestier, une année les épreuves se déroulent en milieu urbain.



* La course d'orientation est un sport où les pratiquants utilisent une carte et une boussole pour trouver leur itinéraire dans le but de rallier des points de contrôle qui forment un parcours préétabli et identifié par des balises

Comment la discipline interagit avec la nature ?

Les pratiquants de la course d'orientation ont une vraie sensibilité à l'environnement, car pour continuer à pratiquer en toute liberté, il est nécessaire de respecter le cadre. Ainsi, pour les entraînements, les balisages sont temporaires et lors des manifestations, pouvant réunir jusqu'à 2 000 personnes il est d'usage de restituer le site dans son état initial.

Cependant, afin de développer et de démocratiser la discipline, le comité propose la création d'équipements en dur avec des postes permanents permettant aux gens de découvrir en autonomie. Par exemple, le site de l'espace nordique des monts du Pilat est équipé sur 3 sites de cartes, d'explications sur le sport, et de solutions aux parcours de différents niveaux proposés. Il y a également des équipements développés à des fins plus touristiques comme à Usson-en-Forez, ou visant à faire découvrir le patrimoine comme à Pélussin avec un objectif

d'associer la découverte d'un territoire en famille et l'initiation à la discipline.

Afin de respecter au mieux l'environnement, les cartes et les parcours sont construits de façon à éviter des espaces sensibles pour certaines espèces, faune ou flore. Lors de grandes manifestations, des zones sont même préservées pour servir de refuge aux animaux. L'impact environnemental lié à la pratique de la course d'orientation est faible car chaque athlète organise son itinéraire à façon, il n'y a pas l'effet « couloir » que l'on peut voir sur du trail.

Quel lien est fait avec les collectivités territoriales et les autres usagers des milieux naturels ?

Le département est très engagé dans le développement de la discipline, puisqu'il soutient financièrement la course d'orientation depuis une vingtaine d'années par le biais de subvention triennale. Cet argent permet de renouveler le patrimoine cartographique nécessaire, une carte coûte entre 8 000 € et 15 000 €

selon l'étendue et la superficie et s'utilise pendant 7 à 10 ans. En retour, le comité départemental a monté un programme « Une école, une carte » dont l'objectif est que chaque école à partir de la primaire puisse disposer d'une carte afin de pratiquer. La course d'orientation développe l'autonomie, la capacité à s'orienter et se situer dans l'espace ou encore la coordination, ce qui s'intègre avec les exigences de l'éducation nationale. Ce partenariat s'étend jusqu'au lycée, avec notamment le lycée Honoré d'Urfé qui dispose d'une section d'excellence sportive.

La création d'une carte se fait en lien avec la commune qui communique à ses habitants, mais avec une vraie liberté de réalisation. Des échanges ont également lieu avec le parc naturel régional du Pilat pour respecter les sites Natura 2000 et indiquer sur la carte des zones « interdites » ; l'athlète étant ensuite tenu de respecter ces indications sous peine de pénalité sportive. La discipline échange également avec les fédérations de chasse ou avec l'ONF pour prévenir de l'accès aux différents sites.



LOISIRS & SPORTS DE NATURE

COMMENT LE TERRITOIRE LIGÉRIEN RÉPOND-T-IL AUX BESOINS DE SES HABITANTS ?

À RETENIR

Les sports de nature représentent un enjeu important pour l'attractivité et le développement des territoires. L'environnement propice à leurs pratiques est un atout majeur pour le département ;

des pratiques encouragées par la mise en œuvre d'actions diverses, et par le besoin ressenti des usagers d'associer plaisir du sport, découverte du territoire et respect de son environnement.